Document généré le 6 mars 2026 06:50

Revue de l'Université de Moncton

Les grossesses en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest et du Centre : les jeunes filles entre tradition et modernité

Patricia Myriam Isimat-Mirin

Volume 52, numéro 2, 2021

Enjeux d'inclusion et droits des enfants à l'éducation

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1108450ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1108450ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)
1712-2139 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Isimat-Mirin, P. M. (2021). Les grossesses en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest et du Centre : les jeunes filles entre tradition et modernité. *Revue de l'Université de Moncton*, *52*(2), 31–44. https://doi.org/10.7202/1108450ar

Résumé de l'article

Les progrès économiques et sociaux qui ont résulté des processus d'indépendance des pays africains ont généré une croissance rapide des populations. Or, une telle explosion démographique constitue un véritable défi pour les gouvernements en termes de politique sociale, d'infrastructures et de services; parmi ces priorités figurent notamment la scolarisation, l'appui aux enseignants et la prise en charge sociale des élèves de plus en plus nombreux. Dans les premières années des Indépendances, des internats – des établissements scolaires construits dans l'urgence – facilitaient les inscriptions scolaires des enfants issus des villages et des campagnes. Ces internats ont été par la suite transformés en salles de classe ou en bureaux et la question de l'accueil et du logement des élèves venus de l'intérieur des pays s'est transformée en un casse-tête insoluble. Il en est résulté une forte promiscuité sociale sur fond de débrouillardise dans les villes abritant les lycées et collèges, se traduisant, entre autres dysfonctionnements, par l'explosion des grossesses en milieu scolaire. Ce phénomène, soutenu par l'influence des réseaux sociaux et des films à l'eau de rose, a pris une telle ampleur qu'il fait éclater toutes les dispositions sociales et familiales existantes. L'article fait ici le point des défis sociaux à relever pour remédier à ce phénomène général devenu mondial.

Tous droits réservés © Revue de l'Université de Moncton, 2024

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Revue de l'Université de Moncton, vol. 52, nº 2, 2021, p. 31-44.

LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE : LES JEUNES FILLES ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Patricia Myriam Isimat-Mirin[1]
Juriste des droits de l'homme

Résumé

Les progrès économiques et sociaux qui ont résulté des processus d'indépendance des pays africains ont généré une croissance rapide des populations. Or, une telle explosion démographique constitue un véritable défi pour les gouvernements en termes de politique sociale, d'infrastructures et de services; parmi ces priorités figurent notamment la scolarisation, l'appui aux enseignants et la prise en charge sociale des élèves de plus en plus nombreux. Dans les premières années des Indépendances, des internats – des établissements scolaires construits dans l'urgence – facilitaient les inscriptions scolaires des enfants issus des villages et des campagnes. Ces internats ont été par la suite transformés en salles de classe ou en bureaux et la question de l'accueil et du logement des élèves venus de l'intérieur des pays s'est transformée en un casse-tête insoluble. Il en est résulté une forte promiscuité sociale sur fond de débrouillardise dans les villes abritant les lycées et collèges, se traduisant, entre autres dysfonctionnements, par l'explosion des grossesses en milieu scolaire. Ce phénomène, soutenu par l'influence des réseaux sociaux et des films à l'eau de rose, a pris une telle ampleur qu'il fait éclater toutes les dispositions sociales et familiales existantes. L'article fait ici le point des défis sociaux à relever pour remédier à ce phénomène général devenu mondial.

Mots clés : Scolarisation, jeunes, précarité sociale, grossesse, échec scolaire

Abstract

The economic and social progress that has resulted from the independence processes of African countries has generated rapid population growth. Such a demographic surge poses a real challenge for governments in terms of social policy, infrastructure and services, with school enrolment, support for teachers and social care for the growing numbers of pupils among the most pressing priorities. In the early years of independence, boarding schools - schools built in a hurry - made it easier for village and rural children to attend school. These boarding schools were then transformed into classrooms or offices, after which the management of the intake of pupils from the interior regions became a real logistical problem. The result has been a high level of social promiscuity against a backdrop of resourcefulness in the towns where the lycées and collèges are located, leading, among other problems, to an upsurge in pregnancies in schools. This phenomenon, fuelled by the influence of social media as well as films and soap operas, has become so widespread that it is shattering existing social and family structures. article describes the social challenges that need to be addressed in order to resolve this general phenomenon, which is becoming a worldwide trend.

Keywords: Schooling, young people, social insecurity, pregnancy, school failure

Le mystère de l'incarnation se répète en chaque femme;
tout enfant qui naît est un Dieu qui se fait homme.

Simone de Beauvoir

Un enfant est le plus beau des cadeaux.

Proverbe indien

Contexte international

Selon l'article 1er de la Convention des droits de l'enfant, « un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». Les enfants de moins de 18 ans peuvent ainsi bénéficier des mesures de protection spéciale. L'observation générale n°4 (2003) portant sur la santé et le développement de l'adolescent dans le contexte de la convention relative aux droits de l'enfant déclare, par ailleurs, que « l'adolescence est une période caractérisée par une évolution rapide sur les plans physique, intellectuel et social, y compris dans le domaine des relations sexuelles et de la capacité de procréer du fait que l'acquisition progressive de la capacité à assumer des comportements et des rôles propres aux adultes implique de nouvelles responsabilités qui nécessitent l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles[2]». (Comité des droits de l'enfant, 2003). À cet égard, le Comité des droits de l'enfant attire régulièrement l'attention des États parties sur les difficultés rencontrées par les adolescents dans l'exercice de leurs droits et sur la nécessité de promouvoir leur santé et leur développement (Comité des droits de l'enfant, 2003). En outre, les progrès sociaux, l'évolution des réseaux Internet et les avancées médicales ont grandement favorisé la liberté des mœurs, dans toutes les sociétés à travers le monde, et ce, sans aucun retour en arrière.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2023), en 2019, 21 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans tombaient enceintes chaque année, avec un taux de 50% de grossesses non désirées. Son rapport 2020 indique pareillement que 120 millions de filles de moins de 20 ans ont subi une forme de contact sexuel forcé et parmi elles, de nombreuses élèves de tous les continents. La présente analyse se penche sur la situation particulière des jeunes élèves tombant enceintes en

Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest. Dans quelles conditions et circonstances ces grossesses interviennent-elles? Quelles solutions et réponses y apporter?

Contexte africain

Qui dit femme dit maternité. Dans les sociétés traditionnelles d'Occident et d'ailleurs, la maternité a toujours obéi à des rites et des interdits tant la fécondité et la grossesse sont nécessaires à la survie des peuples et au renouvellement des populations. L'Europe du 19e siècle, pas si lointaine, reste marquée par les pressions bourgeoises sur les filles, s'expliquant à la fois par l'absence de contraception moderne et des mesures à prendre pour préserver la réputation sociale, assurer la lignée et protéger la grande famille. La recherche éperdue de l'héritier mâle et le taux de mortalité élevé de la mère ou de l'enfant lors des accouchements demeurent les fragilités familiales les plus romancées (Berthiaud, 2012). À cet égard, la littérature est friande des drames vécus par les mères sans mari, dans les mariages forcés ainsi que dans les orphelinats et lors d'abandons d'enfants (Rivière, 2015). Le statut de filles-mères a jeté l'opprobre sur bien des familles. Qu'en est-il sous nos tropiques aujourd'hui?

D'un point de vue populaire, la grossesse parait être un bonheur en Afrique; on a tendance, dans toute l'Afrique traditionnelle, à considérer la grossesse d'une jeune fille comme « normale », évolution physique attendue avec son corollaire familial et sociologique, tels que la célébration initiatique de l'âge, la remise de la dot au cours de la cérémonie de fiançailles (Barry, 2018) et le mariage. La maternité apparait comme le prolongement naturel du développement physique de la femme, et ce, dès la puberté.

Son corollaire le plus évident est la fécondité : la stérilité est la pire des choses qui puisse arriver à une jeune femme et à sa famille. La contraception et le planning familial n'ont pas connu de succès auprès des populations inquiètes de ces concepts de planification, et ce, pour plusieurs raisons culturelles, politiques et administratives; ainsi la pilule serait un « médicament » et non une prescription préventive, le planning familial « une invention coloniale » pour diminuer le nombre d'Africains, les centres de planning familial « des atteintes à la religion » (Bajos et al., 2013).

Dans le milieu traditionnel en Afrique plus qu'ailleurs, la question de la grossesse constitue un enjeu en ce sens que la reproduction concerne plusieurs familles et groupes, faisant éventuellement l'objet de

négociations et d'accords. Le corps de la jeune fille, future mère, a déjà subi l'excision, l'initiation, le rituel de promesses de mariage et parfois d'autres violences telles que l'avortement en fonction des alliances religieuses, ethniques ou familiales si l'auteur de la grossesse n'est pas le bon candidat. On a relevé également que la fillette peut se retrouver promise ou mariée dès son plus jeune âge, avec noix de cola et autres dons, pagnes, essences, alcools, qui constituent des éléments forts du rite prénuptial, le rendant définitif même dans le mariage d'enfants qui continue d'ailleurs de perdurer (Fakomogbon, 2021).

La grossesse de la jeune fille, aussi élève, revêt désormais un autre visage. Il peut arriver que sa famille la marie immédiatement sans demander son avis, mais la question connait une autre dimension dans la mesure où la plupart des jeunes filles en Afrique sont désormais scolarisées, parfois dans des contextes fort différents. Il s'agira donc, dans cet article, d'évoquer d'une part, les causes et la situation des grossesses en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest et du Centre principalement, en évoquant les difficultés vécues par les élèves et d'autre part, de présenter les solutions du terrain en partageant quelques propositions et suggestions en direction des parties concernées, élèves, parents, enseignants, société civile et gouvernement.

Les défis d'une scolarisation équitable dans les pays en voie de développement

Cet article permet de rappeler la part de la jeunesse dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique. La population est jeune : 62% des Africains ont moins de 25 ans et 70% des Subsahariens ont moins de 30 ans (Limam, 2021). Avec plus de 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique est le continent ayant le plus de jeunes à travers le monde. La scolarisation des filles reste toujours problématique car on leur préfère souvent les garçons. L'effectif des filles fréquentant l'école en Côte d'Ivoire était de 26,4% en 1960-1961, de 41,7 % en 1991-1992 et de 47, 8% en 2021 (Agence de Presse Africaine, 2021).

Les chiffres des grossesses scolaires ont explosé un peu partout sur le continent ces dernières années. Un tour d'horizon des données conduit à certaines interrogations, car ces données se ressemblent d'un pays à l'autre, avec un facteur aggravant constitué par la pandémie du COVID-19. Certaines d'entre elles permettent de comprendre l'ampleur du problème : si l'on prend l'évolution des éléments d'information en

Côte d'Ivoire, en Guinée, au Bénin et au Burundi, pour ne retenir que ces pays-là, la situation révèle une vraie crise de société à laquelle ni parents ni autorités gouvernementales n'ont encore trouvé de réponse adéquate.

En 2016-2017, plus de 4000 cas de grossesses précoces étaient signalés en Côte d'Ivoire (Jeune Afrique avec AFP, 2021), parmi lesquels on recense 1153 filles âgées de 9 à 14 ans, 2393 de 15 à 18 ans et 920 jeunes femmes de plus de 19 ans. La Guinée, pays plus traditionnel que la Côte d'Ivoire, connait également des nombres renversants : l'étude de Sidibé et al. (2020) a ciblé, en 2020, 2419 adolescentes enceintes, entre 15 à 19 ans, dans la capitale, Conakry. Les facteurs les plus significatifs se déclinent ainsi : le jeune âge, le niveau d'étude, le lieu de résidence, les difficultés d'accès aux services de santé; il en est résulté, sans surprise, une large méconnaissance sur la santé de la reproduction et la sexualité. 37,9% des jeunes filles en milieu rural, contre 15, 9% des élèves et écolières en milieu urbain, avaient déjà enfanté. La fréquence des rapports sexuels non protégés s'élevait à un adolescent sur deux. Les chiffres du Bénin sont également révélateurs : entre 2019 et 2020, 2300 cas auraient été recensés au Bénin (Gbaguidi, 2020). Mais, selon les études effectuées dans ce pays, les raisons de ces grossesses seraient plutôt liées à la pandémie du COVID-19 qui a entrainé la fermeture des établissements scolaires. Aucune intervention des services de la planification familiale n'aurait été lancée durant cette période. Cette approche est pertinente dans la mesure où le phénomène des grossesses en milieu scolaire n'a pas été abordé ailleurs, selon la revue effectuée, sous l'angle de la pandémie du COVID19 et de ses effets pervers. Au Burundi, une étude du Fonds des Nations Unies pour la population datant de 2013 fait état de l'augmentation croissante des grossesses en milieu scolaire avec les caractéristiques suivantes : la majorité des élèves concernées avait entre 14 et 18 ans et il leur a fallu deux ans pour réintégrer l'école. 4760 cas de grossesses ont été recensés de 2009 à 2012. Quant aux auteurs des grossesses, il proviendrait de tous niveaux sociaux.

Mais la question des chiffres ne doit pas cacher les causes de ces grossesses multiples et continues : certaines explications sont fournies par les jeunes eux-mêmes. Les problèmes de logement et de survie économique sont les premiers sur la liste. Les plans d'ajustement structurel subis par la Côte d'Ivoire et d'autres pays du continent africain ont considérablement affecté les familles et les conditions de vie des élèves. Ainsi la suppression des internats par lettre du ministère de l'Éducation nationale de Côte d'Ivoire en date de 22 mars 1994 a été un

jour de deuil et une catastrophe pour les populations paysannes et urbaines à revenu moyen. L'accès démocratique au système scolaire pour tous les enfants de Côte d'Ivoire était assuré par les internats : il n'y avait plus de dizaines de kilomètres à faire à pied pour se rendre à l'école (Proteau, 1996). Ce confort relatif s'est évanoui avec la dure nécessité de trouver désormais à se loger dans les villes ayant un centre de formation professionnelle, un collège ou un lycée; se rapprocher des établissements scolaires du secondaire est devenu une nécessité pour assurer l'avenir des jeunes.

Les défis de l'enseignement secondaire et supérieur auxquels sont confrontés les élèves du monde rural, des petites villes et des quartiers périphériques des grandes villes en Côte d'Ivoire sont onéreux pour les parents comme pour les enfants : se loger, se nourrir, se déplacer, communiquer pèsent sur le budget des familles et nombre de jeunes se débrouillent comme ils le peuvent. Avec la disparition des internats, les jeunes et leurs parents ont été confrontés à la concentration des équipements scolaires dans les quartiers centraux et péricentraux des villes. L'accessibilité géographique le plus souvent supérieure à 5 kilomètres générait des dépenses insurmontables pour des paysans ou de modestes agents (Bohoussou N'guessan, 2021). Le système de pension chez le citadin ou la colocation en groupe ont été préférés : la location à plusieurs élèves de maisons ou d'appartement dans la cité scolaire est désormais fréquente. Chaque enfant contribue ainsi à la nourriture, certains copensionnaires ayant plus de moyens que d'autres. La promiscuité du vivre ensemble a favorisé des grossesses entre cohabitants, sans compter celles provoquées par le comportement abusif des enseignants ou de certains adultes profiteurs tels que le boutiquier du coin, le marchand de café ou le vendeur de crédit téléphonique ou informatique. Tous ces hommes font pression sur les jeunes. Les jeunes filles et les garçons sont en mode survie, se livrant à la petite prostitution, sans compter leur propre amourette juvénile (Jeune Afrique avec AFP, 2017). L'influence des séries télévisées de pays du Sud n'est pas non plus innocente, car les jeunes des deux sexes ont tendance à s'identifier aux héros et héroïnes de certains films, victimes parfois de situations semblables à celles vécues par eux-mêmes.

L'école africaine en général, et l'école ivoirienne en particulier, s'en trouvent fragilisées tant les maux décrits ci-dessous se retrouvent sur le continent : les classes sont surchargées et fonctionnent par roulement; les enseignants, préparés à la hâte et peu rigoureux, pratiquent les

« notes sexuellement transmissibles[3]». De nombreuses établissements scolaires ne disposent ni d'eau ni de lavabos ni de toilettes, ne favorisant ni l'hygiène ni la sécurité des menstrues ni la santé. Il y a toujours un manque manifeste d'information sur l'éducation sexuelle et reproductive qui nuit à l'avenir d'une large partie de la jeunesse (Issouf, 2017), bien que les médias ne cessent de lancer des cris d'alerte. Le cours des sciences de la vie, supposé se consacrer au monde moderne, survole les questions de sexualité. De ce contexte résulte un grand nombre de grossesses non-désirées chez les écolières.

Les conséquences de ces grossesses précoces ne sont pas seulement scolaires, elles sont surtout sociales : l'abandon scolaire est fréquent et les jeunes filles se retrouvent à faire des petits boulots, vendeuses de rue, bonnes, apprenties, si elles ne sont pas mariées. Les conséquences médicales sont également sérieuses car les jeunes filles manquent d'information et d'argent pour se soigner, elles sont sujettes aux MST, sont exposées au VIH, au sida ou à d'autres maladies en cas d'avortement incontrôlé. Le silence des enseignants et des parents est coupable, le poids des religions condamnable, l'hypocrisie des politiciens et des élus honteuse.

Comment, dans ce contexte de faillite politique, sociale et familiale, prévenir les grossesses précoces en milieu scolaire? Ce phénomène, qui n'est pas propre au continent africain, frappe de nombreux pays à travers le monde : les effets pernicieux des réseaux sociaux et des séries télévisées à l'eau de rose seraient à surveiller de plus près car les bonnes et les mauvaises pratiques y prospèrent et les solutions proposées, des leurres. Pourtant, les stratégies de prévention des grossesses en milieu scolaire sont multiples et diverses de la part des organisations internationales comme des ONG ou des gouvernements. Sont-elles suffisamment divulguées?

Les stratégies de prévention et les différentes réponses proposées

Les problèmes de santé provoqués par l'incurie et l'ignorance des jeunes filles enceintes ont alerté les organisations internationales comme l'OMS et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) : l'ampleur de ce phénomène à travers le monde a été évaluée – « près de 16 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans accouchent chaque année dans le monde[4]» – et diverses stratégies ont été mises en place : information sur la santé sexuelle et reproductive, politique d'amélioration de l'accès aux services adaptés aux besoins des jeunes

filles (Protection maternelle et infantile – PMI), augmentation de l'utilisation de la contraception, politique de réduction du nombre de rapports sexuels forcés et du nombre des avortements à risque. Ces campagnes s'appuient sur l'amélioration des soins de santé auprès des jeunes filles notamment pendant la puberté, la grossesse, l'accouchement et la période postnatale avec soutiens divers à la clé.

Les aspects pécuniaires des grossesses précoces ne peuvent être ignorés car un système traditionnel d'amendes et compensations financières existe, système qui profite essentiellement aux parents qui perçoivent argent et biens au détriment du bien-être de la jeune mère. 32 pays africains ont fixé à 18 ans l'âge minimum du mariage, mais dans certains pays (Burkina Faso et Éthiopie, pour ne citer que ceux-là), les autorités de justice disposent d'un pouvoir discrétionnaire pour autoriser le mariage avant 18 ans : toutes les sociétés connaissent ces systèmes pour échapper à la honte. Les conséquences sont pénibles pour la jeune fille et on assiste encore à de nombreux abandons de bébés dans les grandes villes et les périphéries des villages, symptomatiques de l'absence de réponses adéquates aux grossesses non désirées (Le Monde avec AFP, 2019).

Les ONG internationales ont leur propre réponse et l'on en veut pour preuve les positions adoptées par Equipop[5] sur ces questions : l'approche adoptée vise à promouvoir la prévention des grossesses précoces en milieu scolaire et extrascolaire. Au contraire d'une démarche uniquement basée sur la reproduction, Equipop promeut le dialogue sur la sexualité, les relations affectives et la parentalité. S'agissant de la sexualité des jeunes filles, l'ONG privilégie la participation des jeunes et adolescentes à la conception et à la mise en œuvre des programmes qui leur sont destinés. Il s'agit notamment de mettre fin aux violences sexistes fréquentes dans les établissements scolaires sous l'impulsion des jeunes collégiens et des enseignants. Une attention sur le poids des prestataires de services dans ces abus et pressions n'est pas à négliger non plus et des messages sont lancés dans leur direction par l'intermédiaire de la communauté. Le partage des bonnes pratiques reconnues et la promotion des résultats des recherches visent à obtenir l'adhésion de toutes les parties prenantes ainsi que leur participation[6].

Au niveau des états hélas, la synergie gouvernementale peine à se mettre en place car les ministères de l'Éducation nationale sont des mammouths en termes de personnel et de budget, évoluant, en outre dans des environnements sociopolitiques marqués par le poids des

traditions et de la religion. Comme dans les familles bourgeoises du Vieux Continent, les filles sont forcément coupables. Les traditions en Afrique restent lourdes à porter malgré l'habillage brillant de la modernité : le politique, toujours à la recherche des voix électorales, ne fait pas le poids face au syncrétisme puissant du culturel, du traditionnel et du religieux. La pratique de l'excision, qui perdure, en est un exemple frappant (Delacroix et Ledru, 2020).

La Côte d'Ivoire, pays phare de l'Afrique de l'Ouest, n'a toujours pas réussi à casser la flambée des grossesses en milieu scolaire, faute de moyens, faute d'information et d'éducation sexuelle et reproductive, faute d'une réelle volonté politique. Il en est de même pour les pays voisins qui s'inspirent des avancées ivoiriennes dans de nombreux domaines, notamment économiques, mais qui restent également bloqués sur les questions sociétales. Nos sociétés civiles restent faibles, encore soumises aux grandes religions et autres cultes et aucun véritable débat politique ne s'organise sur ces questions de sexualité et de grossesses des jeunes filles.

Il serait souhaitable que tous les partenaires sociaux, religieux et politiques acceptent de briser le tabou et crèvent cet abcès hypocrite sur la place publique : ce sont les jeunes filles et leurs bébés qui en sont les vraies victimes. *Le débat africain*, émission animée par Alain Foka, journaliste à Radio France internationale (RFI), s'est interrogé à ce sujet le 18 novembre 2022 : *Comment prévenir les grossesses précoces en milieu scolaire?* (Foka, 2022). Participaient à l'émission Solange Yomi, présidente fondatrice de l'ONG Africa Women Hope en Côte d'Ivoire, Akossiwa Dokpodjo, présidente de l'association Éduc filles-mères au Bénin, Rolande Cyrille Bechon, experte en droits humains et directrice de l'ONG Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun et le docteur Konan Yao, médecin au service médicoscolaire de Niakara en Côte d'Ivoire, également intervenant pour le Centre féminin pour la démocratie et les droits humains en Côte d'Ivoire (CEFCI); une fille-mère du Bénin a également livré son témoignage Une telle initiative mériterait d'être reprise par toutes les radios et télévisions des pays d'Afrique, car parler des vrais problèmes de société permet de briser les tabous. Faire comprendre aux jeunes filles que l'on se soucie de leur santé et de leur avenir, sensibiliser les parents sur les besoins de l'éducation sexuelle et la nécessaire contraception constituent des priorités dans un continent où 44% de la population était âgée de moins de 15 ans en 2006 (Ashford, 2007). L'Union africaine reconnait que l'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans[7].

Heureusement, certaines initiatives gouvernementales se mettent en place. Selon Florence Tanoh Dagrou, directrice du genre et de l'équité du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, la campagne « Zéro grossesse à l'école » lancée par le gouvernement de Côte d'Ivoire en 2014, qui combinait plusieurs volets, notamment l'éducation sexuelle complète et l'accès à la contraception, a permis d'enregistrer, en un an, une réduction des grossesses d'élèves de 20,5%, soit 1 041 cas de moins que l'année précédente. Des clubs genres ont été installés dans les établissements pour sensibiliser les jeunes filles. Des campagnes de sensibilisation sont continuellement menées par l'État et par des ONG qui militent contre les grossesses précoces : « C'est un travail d'éducation et de sensibilisation qui doit être continu en direction des jeunes gens et jeunes filles; bien plus, il doit engager toutes les parties prenantes » (Djidjé, 2023). Car après tout, cet enjeu doit sensibiliser l'ensemble de la population.

Bibliographie

Agence de Presse Africaine (APA). (2021, 28 mai). La population scolaire de la Côte d'Ivoire estimée à 6,7 millions d'élèves en 2021. *Abidjan.net*, Société. https://news.abidjan.net/articles/692758/la-popukation-scolaire-de-la-cote-divoire-estimee-a-6,7-millions-deleves

Ashford, L. S. (2007). *La population jeune en Afrique : risque ou opportunité?* Population Reference Bureau. https://u.demog.berkeley.edu/~jrw/Biblio/Eprints/PRB/files/french/africasyouthpop_fr.pdf

Bajos, N., Teixeira, M., Adjamagbo, A., Ferrand, M., Guillaume, A. et Rossier, C. (2013). Tensions normatives et rapport des femmes à la contraception dans 4 pays africains. *Population*, *68*, 17-39. https://doi.org/10.3917/popu.1301.0017

Barry, B. (2018, 11 août). Le rôle du cola dans la communauté guinéenne. *Le podcast Journal*. https://www.podcastjournal.net/Le-role-du-cola-dans-la-communaute guineenne_a25626.html

Berthiaud, E. (2012). Le vécu de la grossesse aux XVIII[e] et XIX[e] siècles en France. *Histoire, médecine et santé*, *2*, 93-108. https://doi.org/10.4000/hms.282

Bohoussou N'guessan, S. (2021). Croissance urbaine et accessibilité aux établissements primaires publics à Korhogo (Nord, Côte d'Ivoire). *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, *11*, 140-159. https://www.riges-uao.net/volumes/volume11/fichiers/art9.pdf

Comité des droits de l'enfant (2003). *Observation générale n°4 « La santé et le développement de l'adolescent »*. CRC/GC/2003/4, 1[er] juillet 2003, 33[e] session, 19 mai - 6 juin 2003. https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2FPPRiCAqhKb7yhsiQql8gX5Zxh0cQqSRzx6ZfAICbDzm5DUreYo1tlYOkZk5G45vsU9f4F9ewgRZHzPb3GjVgg%2BoWU6eAwUnNgyGqAW%2FhotLSGXdNrOgikh4%2FW

Delacroix, O. et Ledru, J. (réalisateurs) (2020). *Le Poids des traditions* [film documentaire]. Tesséo.

Djidjé, M.-A. (2023, 4 août). Des actions pour freiner les grossesses en milieu scolaire. *Fratmat.info.* Éducation. https://www.fratmat.info/article/231225/societe/eacuteducation/des-actions-pour-freiner-les-grossesses-en-milieu-scolaire

Fakomogbon, G. (traduit par Le Seigle, A.) (2021, 17 décembre) Pourquoi le mariage d'enfants est-il si répandu en Afrique de l'Ouest? *Global Citizen*. https://www.globalcitizen.org/fr/content/child-marriage-west-africa-explained/

Foka, A. (2022, 18 novembre). *Le débat africain. Comment prévenir les grosses précoces en milieu scolaires?* [émission de radio]. RFI. https://www.rfi.fr/fr/podcasts/le-d%C3%A9bat-africain/20221118-comment-pr%C3%A9venir-les-grossesses-pr%C3%A9coces-en-milieu-scolaire

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). (2013, novembre). *Étude sur les grossesses en milieu scolaire*. https://burundi.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/RAPPORTFINALETUDEGROSSESSESENMILIEUSCOLAIREAUBURUNDI_0.pdf

Gbaguidi, T. (2020). Grossesse en milieu scolaire dans l'arrondissement de Tchaourou (Bénin) : niveau, profil des femmes concernées et conséquences en matière de scolarisation. Dans Sanni, M. A., Alladatin, J. et Agbo, M. (dir.) *Tchaourou, une*

commune béninoise. Éditions science et bien commun. https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/tchaourou/chapter/grossesses-en-milieu-scolaire-dans-larrondissement-de-tchaourou-benin-niveau-profil-des-femmes-concernees-et-consequences-en-matiere-de-scolarisation/

Hooks, B. (2015). *Ne suis-je pas une femme ?* (traduit par O. Potot). Cambourakis.

Issouf, K. (2017, 22 mars). Grossesse en milieu scolaire : phénomène qui grippe lentement l'avenir des adolescents. *Fratmat.info.* Société. https://www.fratmat.info/article/74787/Soci%C3%A9t%C3%A9/grossesse-en-milieu-scolaire-phenomene-qui-grippe-lentement-lavenir-des-adolescents

Jeune Afrique avec Agence France-Presse (AFP). (2017, 23 mai). La Côte d'Ivoire face au phénomène persistant des grossesses à l'école. *Jeune Afrique*. https://www.jeuneafrique.com/441506/societe/cote-divoire-face-phenomene-persistant-grossesses-a-lecole/

Le Monde avec Agence France Presse (AFP). (2019, 7 août). L'Afrique du Sud face au défi des bébés abandonnés. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/08/07/l-afrique-du-sud-face-au-defi-des-bebes-abandonnes_5497358_3212.html

Limam, Z. (2021, avril). Une jeunesse en chiffres. *Afrique magazine*. https://afriquemagazine.com/une-jeunesse-en-chiffres

Organisation mondiale de la santé (2023, 2 juin). *Grossesse chez les adolescentes.* https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-pregnancy

Proteau, L. (1996). *Ecole et société en Côte d'Ivoire : les enjeux des luttes scolaires 1960-1994*. Thèse doctorat, École des hautes études en sciences sociales.

Rivière, A. (2015). *Mères sans mari*. Filles-mères et abandons d'enfants (Paris, 1870-1920). *Genre & Histoire* [En ligne], *16*. https://doi.org/10.4000/genrehistoire.2292

Sidibé, S., Grovogui, F., Millimouno, T., Camara, B., Bouédouno, P., Kourouma, K. et Delamou, A. (2020). Fréquence des grossesses en milieu scolaire et profil des adolescentes concernées à Conakry, Guinée. *Santé Publique*, *32*, 571-582. https://doi.org/10.3917/spub.205.0571

[1] L'auteur est également formateur chez le Médiateur de la République de Côte d'Ivoire.
[2] Comité des droits de l'enfant, CRC/GC/2003/4, 33e session 19 mai - 6 juin 2003.
[3] Certains enseignants profitent de leur pouvoir pour donner de bonnes notes aux élèves et aux étudiantes en échange de faveurs sexuelles.
[4] Voir les *Directives de l'OMS sur la prévention des grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en développement : les faits* au https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/75466/WHO_FWC_MCA_12.02_fre.pdf?sequence=1
[5] Pour plus d'informations au sujet de cette association, veuillez consulter le site d'Equipop au https://equipop.org.
[6] Voir le projet JADES II qui vient de se terminer au Niger https://www.solthis.org/fr/projet/jades-2-jeunes-et-adolescent-e-s-en-sante-phase-2/.
[7] Voir la section intitulée *Développement de la jeunesse* sur le site Internet de l'Union Africaine au https://au.int/fr/developpement-de-la-jeunesse.